

Conseil Municipal du 7 mai 2019

Compte rendu

Présents : Mesdames Élisabeth ROUGE, Fabienne VIGNES, Fabienne JEAN-BLAZY, Messieurs Didier CALVET, Daniel JEAN, Michel COLAY, Denis BELARD.

Absente excusée : Madame. Sophie MARTY.

Absents : Madame Martine LAFON, monsieur Quentin MICHELON.

Secrétaire de la séance : Denis BELARD.

Madame. Sophie MARTY donne pouvoir à monsieur Denis BELARD.

Monsieur Quentin MICHELON donne pouvoir à monsieur Daniel JEAN

En préambule à la réunion de ce jour, Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu concernant le dernier Conseil Municipal, du 3 avril 2019.

Aucune remarque n'est formulée.

Ordre du jour :

- 1 Organisation de la cérémonie du 8 mai 2019,
- 2 Elections européennes du 26 mai 2019,
- 3 Nettoyage de la salle polyvalente et examen des devis et nouvelles tarifications,
- 4 Subvention aux associations,
- 5 Bulletin municipal,
- 6 Révision du PLU,
- 7 Questions diverses

1) Organisation de la cérémonie du 8 mai 2019 :

- Rassemblement à 10h30 sur la place de la Mairie,
- Départ du cortège en direction du monument aux morts à 10h45,
- Début de la cérémonie à 11h (Loubières),
- Début de la cérémonie à 11h (St-Jean-de-Verges),
- Vin d'honneur à 12h (St-Jean-de-Verges).

Le sénateur de l'Ariège, Alain DURAN, sera présent pendant les deux cérémonies

2) Elections européennes du 26 mai 2019 :

Constitution du bureau de vote :

Président : Didier CALVET suppléant Denis BELARD

Secrétaire : Élisabeth ROUGE suppléante Fabienne VIGNES

Assesseurs : Fabienne JEAN-BLAZY, Daniel JEAN, Michel COLAY, Quentin MICHELON, Sophie MARTY.

Organisation de la permanence :

8h à 10h : Élisabeth ROUGE - Fabienne VIGNES

10h à 12h : Fabienne JEAN-BLAZY - Michel COLAY

12h à 14h : Daniel JEAN - Sophie MARTY

14h à 16h : Didier CALVET - Quentin MICHELON

16h à 18h : Didier CALVET - Denis BELARD

3) Nettoyage de la salle polyvalente et examen des devis et nouvelles tarifications :

Demande de prestations de la mairie :

- Un nettoyage du sol une fois par mois,
- Deux nettoyages du sol par trimestre,
- Un nettoyage des carreaux et toiles d'araignées par semestre.

Deux entreprises ont été contactées et une seule entreprise nous a remis une offre de prix.

Le conseil municipal juge qu'une seule offre n'est pas suffisante pour se prononcer et décide de recontacter ses deux entreprises tout en élargissant la recherche vers d'autres entreprises, tout en pensant à l'insertion.

4 Subvention aux associations :

Proposition :

- Foyer rural = 2 700 € (+ 100€ pour participation au goûter de Noël)
- ACCA = 100 €
- Resto du cœur = 65 €
- Club de l'Amitié = 120 € (+20€ de nombreux Loubiérois participent aux activités)
- Pêche = 100 €
- Parents d'élèves = 120 €
- CCAS = 2 000 € (+1 000 € car la subvention de 2018 n'a pas été versée)

Délibération à l'unanimité

5) Bulletin municipal :

Les articles doivent être transmis avant le 15 juin pour le bulletin municipal puisse paraître début juillet.

6) Révision du PLU :

Didier CALVET ne participe pas à ce point du jour et se retire de la salle du conseil municipal

Denis BELARD rappelle au conseil municipal les raisons qui ont conduit la commune à décider d'engager la révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.), les conditions dans lesquelles la révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.) a été menée, et à quelle étape de la procédure il se situe et présente le projet de P.L.U.

Rappel de la procédure :

- Le registre de concertation a été ouvert le 6 septembre 2016 et clos le 12 avril 2019,
- Première mise en concertation à partir du 27 juin 2018 – Le diagnostic territorial et le projet d'aménagement et de développement durables (PADD),
- Une réunion publique s'est tenue le 27 juin 2018,
- Seconde mise en concertation, du 18 mars 2019 au 12 avril 2019 – L'avant-projet du PLU,

- La commission urbanisme s'est réunie le 24 avril 2019 afin de mettre au point le bilan de la concertation sur les observations reçues.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir délibérer afin d'arrêter le projet de révision du PLU.

Délibération à l'unanimité

Un courrier sera envoyé aux personnes ayant porté des observations sur le registre ou envoyé un courrier au terme des deux phases de concertation afin qu'ils aient connaissance des décisions prises par la commission d'urbanisme du 24 avril 2019.

9) Questions diverses :

a) SIVE :

Madame la Préfète de l'Ariège a confirmé la démission du Président du SIVE (commune de Crampagna).

Cette démission est survenue pour des raisons de gouvernance et de budget 2019.

Le SIVE se réuni jeudi prochain afin d'élire un nouveau Président.

b) Employé municipal :

Philippe FERNANDES a démissionné de son poste d'employé communal pour des raisons professionnelles.

Il est remplacé par Alain CORTES dans les mêmes conditions financières et temps horaires.

La séance est levée à 20h.

Le secrétaire

Denis BELARD

